

fait leur possible pour le ramener sur le tapis.

Ainsi, Madame de Mac-Mahon ayant félicité M. Vautrain sur ses efforts en faveur de l'alimentation et du salaire des ouvriers parisiens, son interlocuteur a cru devoir ajouter qu'il ne manquait que la proclamation de la République au rétablissement de la prospérité.

Il n'a obtenu qu'un sourire et quelques mots embarrassés.

Et d'une.
M. Léon Say, qui occupait la gauche de la maréchale, ayant entendu cette dernière féliciter M. Baragnon, sur le succès de la réforme municipale, le député du centre gauche a cru pouvoir intervenir dans le dialogue. Il a protesté, dans la forme la plus fine et la plus polie contre les conclusions politiques de cette intervention, a été de produire un silence absolu des deux côtés.

Et de deux.
Enfin M. Casimir Perrier, qui excelle à mettre les pieds dans les plats, même à table, s'est tout-à-coup risqué sur le terrain de politique générale.

C'est le maréchal en personne qui a rompu les chiens.

Et de trois.
On nous pardonnera cette longue excursion sur le domaine des récents. Il nous a paru nécessaire de nous étendre plus que d'ordinaire sur ces sujets intimes, pour révéler à leur véritable valeur les exagérations des journaux du centre gauche.

La vérité vraie est qu'il n'y a eu de politique dans le dîner d'hier soir, que le choix des invitations.

Le seul fait qu'on puisse y rattacher avec quelque raison est l'affluence des visiteurs qui ont encombré, ce soir même, les deux salons de MM. Dufaure et Buffet.

M. Dufaure est, comme on sait, le chef avoué du centre gauche, et M. Buffet passe pour un partisan résolu de la politique de fusion des centres.

C'est un mot d'ordre chez les radicaux de faire, de temps en temps, revenir sur l'eau la question de l'amnistie.

On a peut-être oublié que M. de Pressensac, d'abord, M. Lepère, plus tard, s'étaient chargés d'introduire cette question à la chambre sous forme de proposition de loi.

La commission d'initiative parlementaire s'en est occupée aujourd'hui.

Ainsi que l'a fait observer l'honorable M. de Ventavon, un pareil problème ne peut être abordé qu'après que les conseils de guerre auront fini leur œuvre. Une amnistie soit partielle, soit générale, ne peut, en effet, être sérieusement appréciée, que sur l'examen général de l'ensemble des condamnations. Or, les conseils de guerre fonctionnent encore quotidiennement. Il n'y a donc pour le moment qu'à ajourner la solution.

Tel a été l'avis des commissaires qui ont confié au colonel Carron les fonctions de rapporteur. On peut prévoir que pour le moment la question d'amnistie n'aura pas de suite.

A. Z.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du vendredi 27 février.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

A l'occasion du procès-verbal, M. Duvergier de Hauranne déclare qu'il n'a jamais prétendu que le président n'aurait pas fait son devoir.

L'orateur ajoute qu'il a la conscience d'avoir fait lui-même son devoir et d'avoir usé de son droit.

Le président ayant interrompu M. Duvergier de Hauranne, M. Rouher l'interrompt et est rappelé à l'ordre.

Le procès-verbal est mis aux voix et adopté.

M. Duvergier de Hauranne, prenant la parole pour un fait personnel, constate que dans la séance d'hier, il a mis le ministre des finances en demeure de s'expliquer sur ce qui s'était passé pendant la suspension de la séance.

Le président réplique que c'est seulement le ton et la forme de l'intervention de M. Duvergier de Hauranne qu'il a cru devoir qualifier d'inconvenants.

L'Assemblée continue la discussion du projet concernant les nouveaux impôts.

Un amendement de M. Villain demandant que l'exercice des raffineries soit pratiqué à partir du 1^{er} août 1874 est pris en considération.

Un amendement de M. Raoul Duval, portant que les poudres blanches seront soumises aux mêmes droits que les sucres raffinés et que la surtaxe de douane sur les sucres bruts provenant des pays étrangers à la convention de 1864 sera abrogée, est également pris en considération.

Il en est de même du nouvel amendement de M. Puyyer-Quartier, portant que les raffineries seront exercées à partir du 1^{er} juillet 1875.

Ces trois amendements sont renvoyés à la commission.

Un débat s'engage sur l'amendement de M. Germain concernant les alcools.

La discussion de cet amendement est ajournée.

M. le vicomte de Lorgeril développe un amendement portant adoption de taxes sur les portraits photographiques, sur les costumes de livrée et sur le gaz.

La troisième partie de cet amendement est seule réservée.

M. de St-Pierre demande qu'il soit perçu jusqu'au 1^{er} juillet 1875, une surtaxe de 10 centimes sur le sucre.

Cet amendement est pris en considération.

L'Assemblée prend également en considération un amendement de M. Paris, portant que, jusqu'au 1^{er} juillet 1875, il sera perçu une surtaxe de 10 centimes sur le sel.

Ces deux amendements sont renvoyés à la commission.

L'Assemblée rejette ensuite l'impôt sur les pianos proposé par M. de Belcastel.

Le débat s'engage sur l'amendement de M. Léon Say, portant l'établissement d'un impôt sur la verrerie.

M. le rapporteur Benoist-d'Asy déclare que la commission accepte cet amendement.

M. Casimir Périer développe, en conséquence, son amendement primitif sur la verrerie.

La proposition de poursuites contre M. Melvil Bloucourt est portée à l'ordre du jour de demain.

M. le duc de Broglie dépose une demande de crédit supplémentaire.

La séance est levée à 5 h. 30.

Napoléon III et l'évêque de ...

Une correspondance française, adressée au *Journal de Florence*, relate les faits qu'on va lire, faits que nous avons naguère entendu raconter, mais qui sont certainement inconnus à la plupart de nos lecteurs :

En l'année 186... vivait à la Chapelle-Saint Denis, près de Paris, un homme âgé que l'on avait surnommé le *Vieux Seigneur Italien*. Il était très-mystérieux, se traitait bien et voyait peu de monde.

Ayant été atteint d'une maladie mortelle, il reçut la visite d'une dame qui, s'intéressant à lui, parvint, après de longues et ardues instances, à le décider à recourir aux consolations de la religion. Un jeune vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut introduit. Le vieux seigneur italien se confessa, donna les signes d'un vrai repentir, et demanda à lui-même le viatique. Pendant les jours qui précédèrent sa fin il parut en proie à de vives agitations; mais à l'heure suprême il manifesta le désir de se trouver seul avec le prêtre, pria celui-ci de prendre sous son chevet une croix d'or, et d'en retirer une liasse de papiers « de la plus haute importance ».

« Je les confie à votre sagesse, dit-il. Quand je serai mort, vous les lirez attentivement, et en ferez usage pour le bien ».

L'Italien mourut, et l'abbé prit connaissance des papiers qui lui révélèrent le plan des révoltes des Romagnes contre le Pape, la participation des Bonapartes et de Louis Napoléon (Napoléon III) à ces révoltes, l'initiation de celui-ci à la secte des carbonari, ses serments, ses accointances avec les principaux sectaires de l'Europe, les secours qu'il en avait reçus pour arriver au faite du pouvoir, ses engagements, etc.

Le jeune abbé tomba dans une grande perplexité. Napoléon III était tout-puissant. Il se posait en protecteur de l'Eglise; peut-être avait-il abandonné les erreurs de sa jeunesse. Tant de gens simples furent trompés par les agissements ambigus de cet homme!

L'abbé enveloppa soigneusement le précieux dépôt et alla aux Tuileries, demandant à parler à l'empereur. On lui objecta que, pour voir l'empereur, il fallait un billet d'audience, qu'on n'aurait pas ainsi de but en blanc le chef de l'Etat. Mais il insista si fort, et déclara si bien que l'objet de la visite intéressait l'empereur en personne, qu'on crut prudent d'informer Napoléon, lequel fit introduire l'abbé.

Napoléon était dans son cabinet, assis devant un bureau, et reçut le visiteur avec cette amabilité froide qui attirait et repoussait à la fois. L'abbé, troublé, présenta le paquet en disant comment il en était le dépositaire et comment, après avoir lu les pièces qu'il contenait, il se faisait un devoir de l'apporter au souverain.

Napoléon parcourut rapidement quelques-unes des pièces, en comprimant son émotion, et enferma aussitôt le paquet dans un tiroir.

« Monsieur le vicaire, dit-il, je vous remercie; vous pouvez vous retirer. Seulement laissez-moi par écrit votre nom et le nom de la paroisse à laquelle vous êtes attaché ».

L'empereur écrivit de sa main ces indications, rouvrit le tiroir pour les joindre au paquet, et l'abbé se retira un peu désemparé du mince résultat de sa visite.

A quelque temps de là, mourut l'évêque de... M. Rouland, qui était alors ministre, soumit à l'empereur une liste de trois noms sur lesquels, selon l'usage, S. M. devait choisir un candidat à proposer au Saint-Siège. Napoléon bifla les trois noms et mit à la place le nom du vicaire de la Chapelle-Saint-Denis. Stupéfaction de M. Rouland, lequel alla aussitôt faire part à l'archevêque de Paris du choix de cet inconnu et demanda des informations. Il n'y avait rien à dire contre le vicaire, sans doute, mais rien non plus dans son passé ne le désignait pour l'épiscopat. Avait-il, d'ailleurs, les capacités et les dispositions nécessaires.

M. Rouland, bien que d'une servilité extrême, crut pouvoir transmettre à l'empereur les observations de l'archevêque.

Napoléon écouta froidement ces observations et se borna à dire pour toute réponse : Ce qui est fait est fait.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Quand s'agita la question du pouvoir temporel, l'évêque napoléonien fut de ceux qui prirent un parti qui affligea l'Eglise de France et scandalisa les catholiques. Mais le nouvel évêque ne tarda pas à descendre dans la tombe.

Le vicaire de la Chapelle-Saint-Denis fut nommé évêque et préconisé.

Le stock chez le négociant est devenu très important et il se trouve dans l'obligation de vendre aux industriels à des prix très onéreux pour lui.

Les marchés à long terme arrivent presque tous à leur expiration et les mines vont se trouver dans une position bien grave.

1^o Stock très important aux fesses, en vente et chez les négociants;

2^o Diminution considérable dans la consommation, par suite de notre situation commerciale et industrielle.

La baisse ne peut que s'affirmer et augmenter d'ici à quelques semaines.

Les stocks pour nos bassins du Nord et du Pas-de-Calais sont difficiles à évaluer, mais il n'est pas douteux qu'ils augmentent très rapidement et atteindront bientôt 300,000 tonnes.

Le ministre des travaux publics a présenté récemment à l'Assemblée nationale un projet de loi ayant pour objet la concession à la compagnie de Picardie et Flandre, sans subvention ni garantie d'intérêt des lignes suivantes :

1^o De Cambrai à Douai, d'une longueur de 26 kilomètres.

2^o D'Aubigny-au-Bac à Somain, avec embranchement sur Abscon, sa longueur totale est de 13 kilomètres.

3^o De Douai à Orchies, qui présentera un développement de 19 kilomètres.

L'extraction est toujours la même dans notre département, c'est-à-dire peu activée, néanmoins les stocks sont énormes, et nous savons que les fonds des fosses sont couverts de houille que les compagnies ne veulent pas sortir du puits, pour éviter d'augmenter les réserves extérieures.

Les jours de travail sont réduits, des ouvriers sont renvoyés, la demande ne revient pas, au contraire, les consommateurs n'ont jamais montré moins d'empressement.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux et wagons) est très abondant et aussi inoccupé.

Cependant les compagnies, et les plus favorisées, n'ont plus que pour trois semaines d'écoulement assuré. On ne conclut plus de marchés. Les expéditions de bateaux sont toujours de 30 à 35 bateaux par semaine, à Anzin et Douchy. La Belgique nous envoie 20 à 25 bateaux pendant le même temps, et environ 150 wagons; chiffre insignifiant, si on le compare à celui des autres années, qui est ordinairement à cette époque de 7 à 800 wagons par semaine. La compagnie d'Anzin vient de baisser ses prix de deux fr., et une nouvelle baisse qui ne sera pas moindre, est annoncée comme devant avoir lieu prochainement. Le matériel (bateaux